

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 septembre 2016

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 33

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 19 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune des CLAYES-SOUS-BOIS, légalement convoqué, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de **Madame COTÉ-MILLARD**.

Date de la convocation :  
19 septembre 2016

Date de l'affichage :  
19 septembre 2016

**Présents** : Madame Véronique COTÉ-MILLARD, Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Anne-Claire FREMONT, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Françoise BEAULIEU, Madame Christiane BONTEMPS (arrivée à 19h45), Monsieur Frédéric PELLERIN, Madame Geneviève BOUSSINET, Monsieur Alain LAVABRE, Monsieur Jean-Jacques LE COQ, Madame Martine PLASSART, Madame Françoise LETIZIA, Monsieur Paul BOURNONVILLE, Monsieur Philippe HURÉ, Madame Fabienne VAUGARNY, Madame Marion FANTUZZI (départ à 20h55), Madame Tiffany AMBIEHL, Monsieur Aurélien FARNAULT, Monsieur Marc LEROUGE, Monsieur Philippe PALLIN, Monsieur Gérard LEVY, Monsieur Denis GROJEAN, Monsieur Nicolas HUE, Madame Alexandrine NANCY,  
**formant la majorité absolue des membres en exercice.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Madame Anne DALAIS, Madame Catherine GERONIMI, Madame Nathalie ZEKHNINI, Madame Marion FANTUZZI (après son départ à 20h55), Monsieur Damien RAIMBAULT, Monsieur Cyrille LAMIAUX, Monsieur Bilel BSIKRI, Madame Marie-Hélène RODRIGUES, Monsieur Antoine AKKAOUI,

**Absent** : Monsieur Matthieu COLOMBANI,

**Secrétaire de séance** : Monsieur Marc LEROUGE.

\*==\*==\*==\*==\*

Le procès-verbal de la séance du 29 juin a été approuvé à la majorité : 30 voix pour.

\*==\*==\*==\*==\*

**Liste des décisions prises en application des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégués à Madame le Maire.**

**N°16-104 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Marché subséquent consécutif à l'accord cadre 2013-05 relatif à la « Fourniture de denrées ». Lot 6 : viandes fraîches et charcuterie avec la Société DAMAJE de Thiais (94).

Le présent marché subséquent porte sur la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale. Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 199 000 € TTC .

Les marchés sont traités à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dont les libellés sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.

Les délais de paiements et les intérêts moratoires sont définis dans les documents de l'accord cadre.

Pour les produits commandés par le biais de la mercuriale, le fournisseur consent un rabais de 18 %.

Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa notification le 1<sup>er</sup> octobre 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Si toutefois le montant maximum devait être atteint avant cette date, les titulaires de l'accord cadre seraient remis en concurrence.

**N°16-105 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Marché subséquent consécutif à l'accord cadre 2013-05 relatif à la « Fourniture de denrées ». Lot 1 : Fruits et Légumes avec la Société PVM de MERE (78).

Le présent marché subséquent porte sur la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale. Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 199 000 € TTC .

Les marchés sont traités à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dont les libellés sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.

Les délais de paiements et les intérêts moratoires sont définis dans les documents de l'accord cadre.

Pour les produits commandés par le biais de la mercuriale, le fournisseur consent un rabais de 23 % (uniquement pour les produits élaborés de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> gamme).

Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa notification le 1<sup>er</sup> octobre 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Si toutefois le montant maximum devait être atteint avant cette date, les titulaires de l'accord cadre seraient remis en concurrence.

**N°16-106 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Marché subséquent consécutif à l'accord cadre 2013-05 relatif à la « Fourniture de denrées ». Lot 2 : viandes surgelées et produits surgelés avec la Société FESCA de Chilly Mazarin (91).

Le présent marché subséquent porte sur la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale. Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 199 000 € TTC .

Les marchés sont traités à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dont les libellés sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.

Les délais de paiements et les intérêts moratoires sont définis dans les documents de l'accord cadre.

Pour les produits commandés par le biais de la mercuriale, le fournisseur consent un rabais de 30 %.

Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa notification le 1<sup>er</sup> octobre 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Si toutefois le montant maximum devait être atteint avant cette date, les titulaires de l'accord cadre seraient remis en concurrence.

#### **N°16-107 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Marché subséquent consécutif à l'accord cadre 2013-05 relatif à la « Fourniture de denrées ». Lot 3 : Produits laitiers BOF avec la Société PRO A PRO DISTRIBUTION de Chalette sur Loing (45).

Le présent marché subséquent porte sur la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale. Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 199 000 € TTC .

Les marchés sont traités à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dont les libellés sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.

Les délais de paiements et les intérêts moratoires sont définis dans les documents de l'accord cadre.

Pour les produits commandés par le biais de la mercuriale, le fournisseur consent un rabais de 18 %.

Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa notification le 1<sup>er</sup> octobre 2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Si toutefois le montant maximum devait être atteint avant cette date, les titulaires de l'accord cadre seraient remis en concurrence.

#### **N°16-108 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Marché subséquent consécutif à l'accord cadre 2013-05 relatif à la « Fourniture de denrées ». Lot 4 : Epicerie et boissons sans alcool avec la Société CERCLE VERT de Beaumont-sur-Oise (95).

Le présent marché subséquent porte sur la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale. Il est passé sous la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 199 000 € TTC .

Les marchés sont traités à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dont les libellés sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires.



**Coût :** 9 600,00 € HT  
1 520,00 € TVA 5,5 %  
**11 520,00 € TTC**

**N°16-112 : : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Contrat avec la Société ACME Sas de Paris pour l'organisation d'un spectacle « Le Porteur d'Histoire » le 25 mars 2017 à l'Espace Noiret.

**Coût :** Spectacle : 5 025,00 € HT  
Transport : 540,00 € HT  
Total 5 565,00 € HT  
306,07 € TVA 5,5 %  
**5 871,07 € TTC**

**N°16-113 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -**

**Objet :** Convention de mise à disposition ponctuelle, à titre gratuit, de la cafétéria du Stade Carillon le 8 décembre 2016 pour l'Association les Clayesrandos à l'occasion de leur repas associatif.

**N°16-114 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet :** Mission pour l'établissement d'un programme de concours pour la reconstruction de la halle du marché et la construction d'un ensemble de logements au centre des clayes et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'agence Isabelle Crosnier de Paris 18ème.

**Coût :** 12 595,00 € HT  
2 519,00 € TVA 20 %  
**15 114,00 € TTC**

**N°16-115 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Convention d'occupation mensuelle révocable et précaire d'un logement d'urgence sociale F2 sis 42, chemin de la Bretechelle à Madame BISECCO, à compter du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Juin 2016.

**Recette :** Loyer mensuel : **205,00 €** (hors charges)

Madame BISECCO contractera une assurance pour les risques encourus sur cette période.

Elle fera les demandes d'ouverture de compteurs (EDF, GDF, eau etc...) et assurera les frais, charges et consommations découlant de l'occupation de l'appartement.

Le logement sera pris en l'état.

La redevance d'occupation sera revalorisée le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

#### **N°16-116 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**Objet** : Demande à Monsieur le Préfet de la Région d'Ile-de-France de modifier le périmètre de la zone commerciale des Clayes-sous-Bois créée le 17 avril 2013 ou de créer un nouveau périmètre.

#### **N°16-117 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Objet** : Extension du réseau public de distribution d'électricité ZAC du Chemin des Eaux rue dela Croix Blanches réalisée par ERDF de Montigny-le-Bretonneux en sa qualité de maître d'ouvrage.

**Coût** :           2 422,09 € HT  
                  484,42 € TVA 20 %  
                  **2 906,51 € TTC**

#### **N°16-118 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Objet** : Extension du réseau public de distribution d'électricité 4, avenue Lucie Aubrac réalisée par ERDF de Montigny-le-Bretonneux en sa qualité de maître d'ouvrage.

**Coût** :           2 450,35 € HT  
                  490,07 € TVA 20 %  
                  **2 940,42 € TTC**

#### **N°16-119 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet** : Avenant n°1 au marché de travaux « Aménagement de voirie – Allée Henri Langlois » avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Cet avenant est pris en raison d'ajustements techniques mineurs tels que la réfection au croisement de l'allée Henri Langlois et de la rue des Pinsons, le terrassement des pavés béton sur chaussée, du rabotage, des enrobés, des potelets et une modification assainissement.

**Coût** :                           5 000,00 € HT  
                                  1 000,00 € TVA 20 %  
                                  **6 000,00 € TTC**

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 219 393,00 € HT soit 263 271,60 € TTC

**N°16-120 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet** : Travaux de remplacement des menuisements extérieurs PVC, panneaux de parements et blocs portes métalliques de l'école Briquet. Lot 1 : menuiseries extérieures PVC avec la Société SEMAP d'Evreux (27).

<b>Coût</b> :	Tranche ferme :	30 937,00 € HT <u>6 187,40 € TVA 20 %</u> <b>37 124,40 € TTC</b>
	Tranche optionnelle	10 797,00 € HT <u>2 159,40 € TVA 20 %</u> <b>12 956,40 € TTC</b>

**N°16-121 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet** : Travaux de remplacement des menuiseries extérieures PVC, panneaux de parements et blocs portes métalliques de l'école Briquet. Lot 2 : Blocs portes métalliques avec la Société SEMAP d'Evreux (27).

<b>Coût</b> :	Tranche ferme :	8 820,00 € HT <u>1 764,00 € TVA 20 %</u> <b>10 584,00 € TTC</b>
	Tranche optionnelle	21 834,00 € HT <u>4 366,80 € TVA 20 %</u> <b>26 200,80 € TTC</b>

**N°16-122 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat avec l'Association LA LUNE DANS LES PIEDS de St-Mandé (94) pour deux représentations du spectacle « D'une île à l'autre » le 18 novembre 2016 à l'Espace Noiret et destinées aux enfants des écoles maternelles et de la crèche familiale.

**Coût** :

Spectacle : 1 600,00 € x 2 =	3 200,00 € HT
Transport :	<u>100,00 € HT</u>
Total	3 300,00 € HT
	<u>181,50 € TVA 5,5 %</u>
	<b>3 481,50 € TTC</b>

**N°16-123 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de cession avec l'Association JAZZ MUSIC PRODUCTION de Luray (28) pour la présentation d'un spectacle « Ella chante Ella » pour un hommage à Ella Fitzgerald le 13 janvier 2017 aux Communs du Château.

**Coût** : 1 400,00 € net

**N°16-124 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat général de représentation avec la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique dite SACEM de Neuilly-sur-Seine.

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2016.

**Coût** : Le montant des droits d'auteur dû est déterminé par séance et par appoication d'un pourcentage défini en fonction de la nature de la prestation comme suit :

- 11 % pour les concerts et les spectacles musicaux,
- 5,50 % pour les spectacles à pluralité de genre artistique,
- 2,50 % pour l'audiovisuel et les spectacles avec musique d'accompagnement

**N°16-125 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**Objet** : Convention avec l'organisme GRAINE DE MASSAGE de Tigery (91) pour former 6 agents du multi-accueil au « massage bien-naître du bébé » les 25 et 26 août 2016.

**Coût** : 1 960,00 € net

**N°16-126 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Convention de partenariat avec le CDPC (Comité Du Personnel Communal des Clayes-sous-Bois) et la ville pour permettre aux adhérents de bénéficier de places de cinéma et de spectacles à des prix réduits et d'organiser le repas annuel de l'association.

**Recette** : Vente d'environ 140 cartes d'abonnement d'une valeur de 2 entrée cinéma.  
Un quota de 10 places au plein tarif sera réservé sur l'ensemble des spectacles de la saison culturelle

**N°16-127 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Contrat avec la Société EURL DATELCOM de St-Maur-les-Fossés (94) pour la maintenance et l'entretien du central téléphonique de la Bibliothèque.

Le contrat est conclu pour une période de 5 ans à partir du 1er janvier 2016 et renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

**Coût** : 1 650,00 € HT  
330,00 € TVA 20 %  
**1 980,00 € TTC**



**N°16-128 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Désignation de Maître Cyril LAROCHE en sa qualité d'Avocat à la Cour de Paris 7ème pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre d'une requête en référé.

**Coût** :

Le montant total des honoraires est un prix forfaitaire pour l'ensemble de la procédure qui s'élève à 4 000,00 € HT soit 4.800,00 € TTC\*.

Les honoraires comprennent les sommes de 2 500,00 € HT, soit 3 000,00 € TTC\* , suite au dépôt d'un premier mémoire en défense et de 1 500,00 € HT, soit 1 800,00 € TTC\* , suite à la notification de l'ordonnance du juge des référés du Tribunal.

(\*) (TVA 20 %)

**N°16-129 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat avec l'ATELIER THEATRE ACTUEL de Paris 9ème pour une représentation de la pièce « Partie en Grèce » le 15 octobre 2016 à l'Espace Philippe Noiret.

**Coût** :

7 200,00 € HT
<u>396,00 € TVA</u> 5,5 %
<b>7 596,00 € TTC</b>

**N°16-130 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-animation -**

**Objet** : Contrat de prestation avec l'Association COMPAGNIE EXCALIBUR YVELINES de Poissy pour l'animation de 4 ateliers autour du moyen-âge et une démonstration de combat le 12 août 2016 à l'accueil de loisirs « Les Bruyères ».

**Coût** : **400,00 € net**

**N°16-131 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Travaux de signalisation horizontale et équipement de sécurité sur les voiries communales de la commune avec la Société AB MARQUAGE de Trappes.

**Coût** : Le marché est un marché à bons de commande passé en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 25 000,00 € HT.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

**N°16-132 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -**

**Objet** : Convention de mise à disposition d'installations sportives (terrain de pétanque et locaux attenants au stade Jean Carillon) avec la Société PERMASWAGE le 16 septembre 2016 pour le déroulement de son tournoi annuel.

**Recette** : Tarif : 16,00 €/heure

soit 16,00 € x 5 heures = **80,00 € net**

**N°16-133 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Contrat avec la Société ALGECO de St-Ouen-l'Aumône (95) pour la location de salles de classes.

Ces salles seront mises à disposition des élèves et des enseignants pendant toute la durée des travaux de réhabilitation de l'école Paul Eluard.

**Coût** :

Prestation Aller	Transport =	1 162,00 € HT
	Mise en service =	2 738,57 € HT
Location	1 179,92 € x 12 mois =	14 159,04 € HT
	Assurance sans franchise =	1 846,32 € HT
Prestation retour	Transport =	1 162,00 € HT
	Désinstallation	<u>1 605,32 € HT</u>
	Total	22 673,25 € HT
		<u>4 534,65 € TVA 20 %</u>
	Total Général	27 207,90 € TTC

**N°16-134: DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Education -**

**Objet** : Contrat avec l'organisme ILE AUX LOISIRS de la Base de Loisirs de St-Quentin-en-Yvelines pour un accueil sur les différentes activités du 30 juin au 5 juillet 2016 pour l'ensemble des élèves de l'école Paul Eluard.

**Coût** : 5 529,38 € HT  
304,12 € TVA 5,5 %  
**5 833,50 € TTC**

**N°16-135 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de cession avec AZIMUTH PRODUCTIONS SARL de Paris 9ème pour l'organisation d'un concert de Lynda Lemay « Décibels et des Silences » le 23 novembre 2016 à l'Espace Noiret.

**Coût :** 13 500,00 € HT  
742,50 € TVA 5,5 %  
**14 242,50 € TTC**

**N°16-136 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Contrat de cession avec la Compagnie Mémoires Vives de Strasbourg (67) pour la présentation d'un spectacle « A nos morts... » lors de deux représentations le 10 novembre 2016 à l'Espace Noiret.

Ce spectacle est destiné aux collégiens et à la population.

**Coût :**

Spectacle : 6 900,00 € HT  
379,50 € TVA 5,5 %  
**7 279,50 € TTC**

Il faut prévoir en plus du spectacle : les frais d'hébergement (25 nuitées) et de repas (50 repas), les frais de transports qui seront réglés après la prestation suivant les frais réels.

**N°16-137 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Contrat avec Monsieur Philippe PILOTTA de Senas (13) pour une location saisonnière du 14 au 27 juillet 2016 à Avignon.

Cette location sera destinée au Directeur du Développement Social et Culturel et à la responsable du Centre Socio Culturel de l'Espace Philippe Noiret, lesquels participent au Festival d'Avignon dans le cadre de la prochaine programmation de la saison culturelle

**Coût :** 800,00 € net

**N°16-138 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Fixation des tarifs de participations des séjours jeunesse de l'été 2016 et ce, en fonction des ressources des familles.

**Recette :**

- Séjour « Accueil des jeunes Allemands » dans le cadre du Jumelage avec la ville de Röthenbach du 1er au 6 août 2016 conformément au tableau ci-dessous :

<b>Quotient Familial</b>	<b>Participation</b>	<b>Prix Famille</b>
A : inférieur à 319,99	15,00%	28,89 €
B : 319,70 à 379,64	20,00%	38,52 €
C : 379,65 à 459,57	24,00%	46,23 €
D : 459,58 à 580,42	29,00%	55,86 €
E : 580,43 à 679,35	35,00%	67,42 €
F : 679,36 à 799,24	42,00%	80,90 €
G : 799,25 à 939,11	49,00%	94,39 €
H : 939,12 à 1078,98	57,00%	109,80 €
I : 1078,99 à 1230,71	65,00%	125,21 €
J : 1230,71 à 1398,68	73,00%	140,62 €
K : 1398,68 à 1598,49	79,00%	152,17 €
L : 1598,50 à 2043,29	85,00%	163,73 e
M : supérieur ou égal à 2043,30	90,00%	173,36 €
Hors commune	100,00%	192,63 €

**Tarifs dégressifs pour les enfants d'une même famille :**

1er enfant : plein tarif      2ème enfant : moins 10 %      3ème enfant : moins 15 %

- Séjour « Puy du Fou » du 16 au 21 août 2016 pour 16 jeunes adhérents au service Jeunesse :  
tarif unique de 77,90 €

**Tarifs dégressifs pour les enfants d'une même famille :**

1er enfant : plein tarif      2ème enfant : moins 10 %      3ème enfant : moins 15 %

**N°16-139 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-animation -**

**Objet** : Contrat de réservation avec l'Office de Tourisme de Provins (77) pour la visite  
« Découverte de la Cité en autonomie » et « La légende des chevaliers » le 19 août 2016.

Ces prestations sont destinées aux enfants fréquentant les accueils de loisirs les Bruyères et D.W. Winnicott.

Cela concerne 130 enfants ( et 15 adultes.

**Coût** :                    714,69 € HT  
                                  39,31 € TVA 5,5 %  
                                  **754,00 € TTC**

**N°16-140 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de travail avec M. CASATI par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique  
Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale le 9 juillet 2016 lors de la fête  
d'ouverture de l'été du Sémaphore.

**Coût :** 125,51 € (salaire brut)

**N°16-141 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de travail avec M. CORET par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale le 9 juillet 2016 lors de la fête d'ouverture de l'été du Sémaphore.

**Coût :** 125,51 € (salaire brut)

**N°16-142 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de travail avec Madame RADLO par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale le 9 juillet 2016 lors de la fête d'ouverture de l'été du Sémaphore.

**Coût :** 124,28 € (salaire brut)

**N°16-143 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de travail avec Monsieur SHAM par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale le 9 juillet 2016 lors de la fête d'ouverture de l'été du Sémaphore.

**Coût :** 125,51 € (salaire brut)

**N°16-144 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Contrat avec la Société LOGITUD Solutions de Mulhouse (68) pour la maintenance et l'assistance du matériel et du logiciel associé Municipol Gve : Géo Verbalisation Electronique.

Le contrat est conclu à compter du 4 juillet 2016 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour une période d'un an, deux fois maximum.

**Coût :** 891,00 € HT  
178,20 € TVA 20 %  
**1 069,20 € TTC**

**N°16-145 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la  
Règlementation – Commande Publique**

**Objet** : Contrat avec la Société LOGITUD Solutions de Mulhouse (68) pour la maintenance et l'assistance du logiciel Municipol Mobile : Gestion de terrain de la Police Municipale.

Le contrat est conclu à compter du 4 juillet 2016 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour une période d'un an, deux fois maximum.

**Coût :** 390,00 € HT  
78,00 € TVA 20 %  
**468,00 € TTC**

**N°16-146 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique**

**Objet :** Contrat de services pour la maintenance et la mise à disposition à distance du logiciel de gestion des achats et des marchés publics Marcoweb en mode hébergé avec la Société AGYSOFT de Montpellier (34).

Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

**Coût :** 2 832,00 € HT  
566,40 € TVA 20 %  
**3 398,40 € TTC**

**N°16-147 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-animation -**

**Objet :** Contrat avec Monsieur M. FENARDJI de Voisins-le-Bretonneux pour une animation d'ateliers Freestyle Football les 11, 12 et 13 Juillet 2016 et destiné aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs Les Bruyères.

**Coût :** 180,00 €/séance x 3 = **540,00 € net**

**N°16-148 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-animation -**

**Objet :** Contrat avec l'Association CAPOEIRA DE BAHIA 78 de Villepreux pour l'animation d'ateliers découverte de la Capoeira du 18 au 22 juillet 2016 (matinée) et destiné aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs Les Bruyères.

**Coût :** 60,00 €/matinée x 5 = **300,00 € net**

**N°16-149 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse -**

**Objet :** Contrat de prestation avec la Société ORGANICK SAS des Clayes-sous-Bois pour l'organisation des 26 juillet et 24 août 2016 au Stade Beltrami deux journées « Inter villes » et une animation « Bubble Football » dans le cadre de la programmation estivale du service Jeunesse.

**Coût :** 750,00 € HT  
150,00 € TVA 20 %  
**900,00 € TTC**

**N°16-150 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse -**

**Objet** : Contrat de prestation avec la Société FUN QUAD d'Aubry-du-Hainaut (59) pour l'organisation des 26 juillet et 24 août 2016 au Stade Beltramini deux journées « Inter villes » et une animation avec une structure gonflable dans le cadre de la programmation estivale du service Jeunesse.

**Coût :** 840,00 € net

**N°16-151 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de cession avec CROC'SCENE de Paris 19ème pour la présentation d'un spectacle « Le fabuleux voyage de la fée Mélodie » les 10 et 11 octobre 2016 à destination des écoles maternelles.

**Coût :** 4 000,00 € HT  
220,00 € TVA 5,5 %  
**4 220,00 € TTC**

**N°16-152 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de cession avec la SAS KI M'AIME ME SUIVE de Paris 9ème pour la présentation d'un spectacle intitulé « Olivier de Benoit – 0/40 ans » le 29 avril 2017 à l'Espace Noiret.

**Coût :** Cachet : 5 000,00 € HT  
Voyage : 350,00 € HT  
Total 5 350,00 € HT  
294,25 € TVA 5,5 %  
**5 644,25 € TTC**

**N°16-153 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Objet** : Contrat avec la Société DRON de Pantin (93) pour la location de groupes électrogènes dans le cadre des travaux de désamiantage de l'école Paul Eluard.

**Coût :** 5 208,12 € HT  
1 041,62 € TVA 20 %  
**6 249,74 € TTC**

### **N°16-154 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Convention d'occupation mensuelle révocable et précaire d'un logement d'urgence sociale F2 sis 42, chemin de la Bretechelle à Madame BISECCO, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Juillet 2016.

**Recette** : Loyer mensuel : **205,00 €** (hors charges)

Madame BISECCO contractera une assurance pour les risques encourus sur cette période.

Elle fera les demandes d'ouverture de compteurs (EDF, GDF, eau etc...) et assurera les frais, charges et consommations découlant de l'occupation de l'appartement.

Le logement sera pris en l'état.

La redevance d'occupation sera revalorisée le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

### **N°16-155 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat avec l'Association ELLEBORE d'Angers (49) pour une animation musicale le 6 novembre 2016 dans le cadre des commémorations de la Guerre 14-18.

**Coût** : Animation musicale : **650,00 € net**  
Frais de déplacement : **337,00 € forfait.**

### **N°16-156 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Contrat de cession de droit pour la mise à disposition de supports DVD destinés à être diffusés au public avec la Société COLLECTIVISION de Montpellier (34).

Le contrat est conclu pour une durée de 2 mois à compter du 10 juillet 2016.

Trois programmes sur supports DVD seront proposés les 27 Juillet, 10 et 24 août, en extérieur et à titre gratuit.

**Coût** : 136,03 € /DVD x 3 = **408,09 € net**  
9,88 € / Frais de port et d'assurance Aller x 3 = **29,64 € net**

### **N°16-157 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Avenant n°1 au contrat de cession des droits d'exploitation pour les deux représentations du spectacle « A nos morts... » signé avec LA COMPAGNIE MEMOIRE VIVES de Strasbourg (67).

Ledit contrat prévoyait 25 nuitées et 50 repas à l'article 4 (Décision n°16-136 du 28 juin 2016). Or, d'un commun accord entre le Producteur et l'organisateur, il a été décidé de réduire le nombre de nuitées et de repas soit 22 nuitées et 44 repas.

**Coût** : les frais d'hébergement seront réglés après la prestation suivant les frais réels.



## **N°16-158 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Education -**

**Objet** : Contrat de fournitures de bureau et de mobilier avec la Société BRUNEAU de Villebon-sur-Yvette (91).

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 14 juin 2016.

Les conditions tarifaires :

- Remise de 20 % sur les univers mobiliers, équipement et aménagement
- Remise de 10 % sur le reste de leur offre produit hors univers

Livraison sous 24 heures (pour toute commande passée avec 18h) offerte à partir de 99 € HT d'achat.

## **N°16-159 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETE**

**Objet** : Tarification des différentes prestations (animation et vente de produits alimentaires) à l'occasion du Forum des Associations organisé le 4 septembre 2016.

### **Recette :**

#### **Boissons :**

Soft drink (25 cl) :	1,50 €
(coca-cola, oasis, perrier, ice tea, orangina...)	
Eau minérale (50 cl)	1,00 €
Café	0,50 €
Bière (25 cl)	5,00 €

#### **Alimentation :**

Galette complète (oeuf-jambon-fromage)	3,00 €
Hamburger	3,00 €
Frites	1,00 €

#### **Dessert :**

Crêpe au sucre	1,00 €
Crêpe (confiture, Nutella)	2,00 €
Gaufre (confiture, Nutella)	2,00 €
Gaufre au sucre glace	1,50 €

#### **Glaces :**

Magnum	1,50 €
Glace à l'eau	1,00 €

#### **Formules :**

Hamburger + frites + boisson (soft ou eau)	5,00 €
Galette + boisson (soft ou eau)	4,00 €

## **N°16-160 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet** : Convention d'occupation mensuelle révocable et précaire d'un logement d'urgence sociale F2 sis 42, chemin de la Bretechelle à Madame BISECCO, à compter du 1<sup>er</sup> Août au 31 août 2016.

**Recette** : Loyer mensuel : **205,00 €** (hors charges)

Madame BISECCO contractera une assurance pour les risques encourus sur cette période.

Elle fera les demandes d'ouverture de compteurs (EDF, GDF, eau etc...) et assurera les frais, charges et consommations découlant de l'occupation de l'appartement.

Le logement sera pris en l'état.

La redevance d'occupation sera revalorisée le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

## **N°16-161 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet** : Travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier sur la commune des Clayes-sous-Bois. Lot 1 : voirie – Assainissement avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Tranche ferme : Avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, parking de la Poste, parking de la Bretèche.

Tranche optionnelle : parking du mail.

### **Coût** :

Tranche ferme :                   365 501,60 € HT  
  73 100,32 € TVA 20 %  
  **438 601,92 € TTC**

Tranche optionnelle :           31 331,50 € HT  
  6 266,30 € TVA 20 %  
  **37 597,80 € TTC**

## **N°16-162 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet** : Travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier sur la commune des Clayes-sous-Bois. Lot 2 : Réseaux secs – Eclairage public avec la Société SAS SOMELEC de Courville-sur-Eure (28).

Tranche ferme : Avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, parking de la Poste, parking de la Bretèche.

Tranche optionnelle : parking du mail.

**Coût :**

Tranche ferme : 124 592,31 € HT  
24 918,46 € TVA 20 %  
**149 510,77 € TTC**

Tranche optionnelle : 6 262,87 € HT  
1 252,57 € TVA 20 %  
**7 515,44 € TTC**

**N°16-163 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation  
– Commande Publique**

**Objet :** Travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier sur la commune des Clayes-sous-Bois. Lot 3 : Mobilier et Signalisation avec la Société AB MARQUAGE de Trappes .

Tranche ferme : Avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, parking de la Poste, parking de la Bretèche.

Tranche optionnelle : parking du mail.

**Coût :**

Tranche ferme : 22 943,90 € HT  
4 588,78 € TVA 20 %  
**27 532,68 € TTC**

Tranche optionnelle : 2 874,70 € HT  
574,94 € TVA 20 %  
**3 449,64 € TTC**

**N°16-164 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**Objet :** Convention avec la Sarl LEVAGE MANUTENTION FORMATION de Guitrancourt (78) pour former 6 agents au CACES.

Cette formation se déroulera sur 28 h (4 jours) aux Clayes-sous-Bois.

**Coût :** 850,00 €/jour x 4 = **3 400,00 € net**

**N°16-165 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation  
– Commande Publique**

**Objet :** Maintenance des matériels, des équipements d'alarme incendie et des dispositifs actionnés de sécurité. Vérification, entretien et fourniture des extincteurs et RIA des bâtiments publics de la mairie des Clayes-sous-Bois.

Lot 1 : maintenance des matériels, des équipements d'alarme incendie et des dispositifs actionnés de sécurité avec la Société ERIS de Thiais (94).

**Coût :**                    6 513,00 € HT  
                                  1 302,60 € TVA 20 %  
                                  **7 815,60 € TTC**

L'entretien correctif sera effectué dans le cadre de bons de commandes sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 15 000,00 € HT. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

**N°16-166 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Maintenance des matériels, des équipements d'alarme incendie et des dispositifs actionnés de sécurité. Vérification, entretien et fourniture des extincteurs et RIA des bâtiments publics de la mairie des Clayes-sous-Bois.

Lot 2 : Vérification , entretien et fourniture des extincteurs et RIA des bâtiments publics de la mairie avec la Société PROTECT SECURITE de Nanterre.

**Coût :**                    2 019,60 € HT  
                                  403,92 € TVA 20 %  
                                  **2 423,52 € TTC**

L'entretien correctif sera effectué dans le cadre de bons de commandes sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 15 000,00 € HT. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

**N°16-167 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un permis de construire relatif aux installations provisoires sur le site du groupe scolaire Paul Eluard avec la Société ADYPTIQUE de Paris (12ème).

**Coût :**                    1 500,00 € HT  
                                  300,00 € TVA 20 %  
                                  **1 800,00 € TTC**

**N°16-168 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Espace Social le Sémaphore -**

**Objet :** Contrat avec l'Association PERIPHERIQUE EVENEMENTS de Choisy-le-Roi (94) pour permettre des projections de cinéma en plein air sur grand écran et en stéréophonie destinées à être diffusées au public les 27 juillet et 10 août 2016.

La prestation comprends : un écran de 10m de base, le service d'un opérateur rodé à l'événementiel, l'ensemble du matériel de projection et le transport de l'ensemble.

**Coût :**                    **2 500,00 € net**

**N°16-169 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Avenant n°1 au contrat de mission de coordonnateur sécurité, protection de la santé pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et réfection de la chaussée et trottoirs de la rue Henri Prou avec la Société ELYFEC SPS de Villefontaine (38).

Cet avenant est pris afin de proroger la mission du coordonnateur étant donné que les délais d'exécutions des travaux ont dû être prolongés (5 mois).

**Coût :**                    1 5441,65 € HT  
                                  308,33 € TVA 20 %  
                                  **1 849,98 € TTC**

Le montant total du contrat s'élève donc à 4 141,65 € HT soit 4 969,98 € TTC.

**N°16-170 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Objet :** Contrat pour le contrôle de quatre lignes de vie de mats d'éclairage du Stade Dominique Rocheteau avec la Société SOCOTEC France de Cergy Pontoise (95).

**Coût :**                    750,00 € HT  
                                  150,00 € TVA 20 %  
                                  **900,00 € TTC**

**N°16-171 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Avenant n°3 au marché de travaux « Enfouissement des réseaux aériens et requalification de la voirie rue Henri Prou ». Lot 1 : Terrassements – Génie Civil et voirie avec la Société SRBG de St Germain en Laye.

Lors de la réalisation des travaux, des ajustements techniques mineurs ont été nécessaires ce qui a fait l'objet de l'avenant n°1 du 17 décembre 2015 et l'avenant n°2 signé le 9 mai 2016.

Ce nouvel avenant a été pris puisque la poursuite des travaux a entraîné de nouveaux ajustements techniques mineurs mais néanmoins indispensables au bon déroulement de l'ouvrage notamment pour la traversée de chaussée Ruelle Mathieu où il s'est avéré nécessaire d'élargir le trottoir, de changer les tampons ainsi que de procéder à une reprise d'enrobée.

**Coût :** 10 347,00 € HT  
2 069,40 € TVA 20 %  
**12 416,40 € TTC**

**N°16-172 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Contrat pour le contrôle en sécurité incendie, en solidité et en accessibilité aux handicapés de deux bâtiments modulaires (type algéco) à l'école Paul Eluard, avenue de Villepreux

**Coût :** 1 280,00 € HT  
256,00 € TVA 20 %  
**1 536,00 € TTC**

**N°16-173 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Marché de fournitures et services « Entretien et travaux des espaces verts communaux ». Lot 1 : Entretien général et régulier des espaces verts avec la Société PINSON PAYSAGE d'Andilly (95).

**Coût :** 78 987,41 € HT  
15 797,48 € TVA 20 %  
**94 784,89 € TTC**

**N°16-174 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Marché de fournitures et services « Entretien et travaux des espaces verts communaux ». Lot 2 : Entretien du patrimoine arboré et interventions exceptionnelles avec la Société PAYSAGE CLEMENT de Faverolles (28).

**Coût :** Le montant est calculé sur la base des prix unitaires inscrits aux BPU et exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans montant minimum ni maximum.

**N°16-175 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Réglementation – Commande Publique**

**Objet :** Marché de fournitures et services « Entretien et travaux des espaces verts communaux ». Lot3 : Travaux de réhabilitation ou d'aménagements d'espaces verts avec la Société AGRIGEX ENVIRONNEMENT de Wissous (91).

**Coût :** Le montant est calculé sur la base des prix unitaires inscrits aux BPU et exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans montant minimum ni maximum.

#### **N°16-176 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

**Objet :** Convention d'occupation mensuelle révocable et précaire d'un logement d'urgence sociale F2 sis 42, chemin de la Bretechelle à Madame BISECCO, à compter du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre 2016.

**Recette :** Loyer mensuel : **205,00 €** (hors charges)

Madame BISECCO contractera une assurance pour les risques encourus sur cette période.

Elle fera les demandes d'ouverture de compteurs (EDF, GDF, eau etc...) et assurera les frais, charges et consommations découlant de l'occupation de l'appartement.

Le logement sera pris en l'état.

La redevance d'occupation sera revalorisée le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

#### **N°16-177 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**Objet :** Convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines de Trappes pour former 20 nouveaux agents aux gestes de premiers secours et de maintenir les compétences de 10 sauveteurs secouristes du travail.

Cette formation se déroulera dans les locaux communaux les 29 septembre et les 6 et 11 octobre 2016.

**Coût :** **1 700,00 € net**

\*\_\*\_\*\_\*

#### **Liste des délibérations adoptées par le Conseil Municipal :**

##### **2016-067 : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL VILLE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 25 voix pour et 7 voix contre.*

**ARTICLE 1 :** Adopte la décision modificative n°2– Budget principal ville, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

98 070 € en section d'investissement s'équilibrant tel que :

1. Les dépenses d'investissement

    H 201601 : OPÉRATION ACCUEIL LOISIRS COTY/ELUARD  
- Immobilisations en cours, construction (2313) 138 470 €

    H 21: IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
- Installations matériel et outillage techniques (2158) -40 400 €

2. Les recettes d'investissement

    H 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES  
- Taxe d'aménagement (10226) 98 070 €

**2016-068 : ADHESION DE LA COMMUNAUTE URBAINE GPSEO POUR LA TOTALITE DE SON TERRITOIRE, A LA COMPETENCE GAZ DU SEY**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : Prend acte de la candidature de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et émet un avis favorable pour le transfert au SEY de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz pour l'ensemble de son territoire.

**2016-069 : MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'OBSERVATION FONCIERES SUR LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PAR LA SAFER**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

**2016-070 : REDEVANCE D OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2015 ET 2016 DE GRDF**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : Fixe à 1 878,48 euros le montant de la redevance d'occupation du domaine public par GRDF pour les années 2015 et 2016

**2016-071 : CONVENTION DE GESTION PROVISoire DE LA COLLECTE DES EAUX USEES ET PLUVIALES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*



**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

**2016-072 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN ESPACES VERTS DU PARC DE DIANE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

**2016-073 : RETROCESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE SUITE A L'ALIGNEMENT POUR L'ELARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA PEPINIERE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 30 voix pour (Monsieur HUE ne prend pas part au vote).*

**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes relatifs à la rétrocession de l'emprise foncière de 15 m<sup>2</sup> nécessaire à l'élargissement du Chemin de la Pépinière.

**2016-074 : AUTORISATION AU MAIRE A DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HALLE DU MARCHE COMMUNAL**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 25 voix pour et 7 voix contre.*

**ARTICLE 1** : retient le Projet du Cabinet AMELLER, DUBOIS & ASSOCIES, sise 8 impasse Druinot 75012 PARIS pour la Construction d'une Halle de marché ouverte

**ARTICLE 2** : Autorise Madame le Maire à déposer au nom et pour le compte de la commune, une demande de permis de construire pour la construction d'une halle du marché située à l'angle de l'Avenue du Commerce et de l'Avenue du Général Leclerc.

**2016-075 : AUTORISATION AU MAIRE A DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE DE DIVISION SUR LE TERRAIN SIS CHEMIN DE LA BRETECHELLE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 25 voix pour et 7 voix contre.*

**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire à déposer au nom et pour le compte de la commune, une déclaration préalable à la division, en quatre lots, du terrain sis Chemin de la Bretechelle cadastré AN n° 803.

**2016-076 : DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS NATIONAL DE PREVENTION (FNP)**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1 :** Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

**2016-077 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1 :** Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grades	Nombre de postes		
<b>Filière Administrative</b>			
Adjoint administratif de 1ère classe	13	+1	14
<b>Filière Technique</b>			
Adjoint technique de 1ère classe	9	+1	10

**2016-078 : CONVENTION D'OBJECTIFS PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE DEPARTEMENTALE DE FONCTIONNEMENT A L'ESPACE PHILIPPE NOIRET**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1 :** autorise le maire à signer la convention

**ARTICLE 2 :** les recettes seront inscrites au budget de la ville,

**2016-079 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITON DE VOLONTAIRES ENTRE LA MISSION INTERCOMMUNALE DE PLAISIR – VAL DE GALLY ET LA VILLE, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1 :** Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions.

**2016-080 : RECONNAISSANCE DE 4 POILUS ET INSCRIPTION SUR LE MONUMENT AUX MORTS**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : approuve la demande de l'association CEGEVI

**ARTICLE 2** : dit que la dépense d'un montant de 800 euros liée à la gravure, sera imputée au budget de la ville,

**2016-081 : CONVENTION DE PARTENARIAT PROPOSEE PAR L'ASSOCIATION ESPACES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : autorise le maire à signer la convention

**2016-082 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC D'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET PRESTATIONS ASSOCIÉES ENTRE SQY ET 11 COMMUNES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : de signer la Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché public d'achat de matériels informatiques et prestations associés entre Saint-Quentin -en-Yvelines et les Communes du Territoire.

**2016-083 : AVENANT AU CONTRAT DE FINANCEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR DE LA MJC GERARD PHILIPPE POUR L'ANNEE 2016**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant au contrat de financement du poste de directeur de la MJC Gérard Philippe

**ARTICLE 2** : prévoit son financement soit 76 587 € (soit 83 692 € pour le poste – 7 164 € de FONJEP + 59 € de frais de gestion) au budget de la ville

**2016-084 : TRANSFERT TEMPORAIRE DU LIEU DE TENUE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE CELEBRATION DES MARIAGES POUR CAUSE DE TRAVAUX**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : approuve l'affectation temporaire de la salle « La Vie et Rien d'Autre » de l'Espace Philippe Noiret, Place Charles de Gaulle 78340 Les

Clayes-sous-Bois afin d'y tenir les séances du Conseil Municipal, pendant la durée des travaux ci-dessus indiqués,

**ARTICLE 2** : approuve l'affectation temporaire de la salle dite « Salle de Lecture » sise dans l'enceinte des Communs du Château – 3, rue Henri Langlois aux Clayes-sous-Bois, afin d'y célébrer les mariages, pendant la durée des travaux ci-dessus indiqués

**ARTICLE 3** : autorise le maire à signer les documents relatifs à cette affectation.

**2016-085 : CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DESTINEE A L'IMPLANTATION DE MOBILIERS URBAINS A VOCATION DE SIGNALISATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : autorise le Maire à signer la convention d'occupation domaniale avec la société SICOM.

**2016-086 : REVERSEMENT DE LA RECETTE DES COURSES PEDESTRES 2016**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : décide de reverser une partie de la recette des courses pédestres 2016 aux associations « Dunes d'Espoir » et « Anaïs du rêve à l'espoir », soit 800 € (400 € à chaque association).

**2016-087 : DECLARATION PREALABLE RELATIVE A LA REMISE EN PEINTURE DU BARDAGE DU GYMNASSE THIERRY GILARDI**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.*

**ARTICLE 1** : Autorise Madame le Maire à déposer, au nom et pour le compte de la commune, une demande de déclaration préalable pour ces travaux.

**Les délibérations peuvent être consultées, dans leur intégralité, en mairie.**

**Pour affichage, le 3 Octobre 2016**

**Le Maire,  
Conseillère Régionale,**

**Véronique COTE-MILLARD**